

Un diacre pour servir ses frères

Jean-Claude Bourdil, nouveau diacre permanent du Diocèse

Après un parcours de formation de trois années, Jean Claude Bourdil sera ordonné diacre permanent pour le diocèse de Carcassonne et Narbonne par Monseigneur Alain Planet, évêque du Diocèse de Carcassonne et Narbonne.

*Le mot **diacre** peut se définir ainsi : « diacre » vient du mot grec «diaconos» qui signifie «serviteur».*

Le diacre est un homme marié ou célibataire qui a répondu à un appel de l'Église catholique pour être signe du service.

Après un temps de discernement et de formation il est ordonné par l'évêque de son diocèse qui lui confie une mission.

Ordonné pour la vie, le diacre exerce un ministère au service de la Charité, de la liturgie, de la Parole de Dieu.

Par sa présence, il aide les baptisés à vivre le service de Dieu et des hommes dans le monde à la suite du Christ serviteur.

Le diacre conserve ses activités professionnelles, syndicales et associatives. Par sa lettre de mission, l'évêque l'envoie dans ses milieux de vie pour y être signe de l'Église parmi les hommes. Au moment de la retraite professionnelle, la mission pourra être redéfinie en fonction des besoins du diocèse et des charismes et compétences du diacre.

Le diacre étant rémunéré par son activité professionnelle, puis par sa retraite, il ne perçoit pas de salaire de l'Église, il est bénévole.

Chacun est invité à se joindre à la célébration d'ordination qui aura lieu le dimanche 23 septembre, à 16 heures à la collégiale de Montréal.